

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 juin).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir,
4 — 13 — — express.
7 — 22 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

A NOS LECTEURS.

Pendant les tristes jours que nous avons passés, nous n'avons pas voulu laisser nos abonnés sans les tenir quotidiennement au courant des événements.

Depuis neuf mois, sans augmentation de prix, nous avons publié chaque jour un numéro du journal, et par les nombreux témoignages de sympathie que nous avons reçus, nous nous plaisons à reconnaître qu'on nous a su gré de cette publicité.

Maintenant que les affaires ont repris leur cours ordinaire, l'*Echo saumurois* doit revenir à son ancienne périodicité.

En conséquence, le journal paraîtra désormais les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, avec feuille double.

Demain, il ne sera pas distribué de demi-feuille.

Chronique Politique.

ÉTATS PONTIFICAUX.

Afin de compenser un peu les tristesses dont l'âme de Pie IX devait être pleine, les employés civils et militaires pontificaux ont voulu se rendre en masse au Vatican, pour donner à leur Souverain une nouvelle marque de fidélité, au Pape un nouveau témoignage d'amour.

Ils étaient bien deux mille réunis dans la grande Salle Ducale, lorsque, vers onze heures et demie, Pie IX est descendu de ses appartements et s'est présenté au milieu d'eux, entouré des cardinaux, de ses camériers, des plus illustres Romains restés ici, de sa Garde Noble et des officiers de la garde palatine. Des applaudissements enthousiastes ont salué sa présence, et M. l'avocat Louis Tongiorgi, substitut au ministère des finances, lui a lu une belle Adresse qui a été couverte de nombreux applaudissements, et à laquelle le Saint-Père a répondu d'une voix qui paraissait émue :

« Lorsque le Christ résolut d'aller prêcher sa doctrine à Jérusalem, où ne manquaient les commentateurs, ni les hommes de l'Internationale, ni les gens pires encore du juste milieu, un Apôtre, quoique prévoyant les dangers d'une telle mission, s'écria : *Eamus et moriamur pro eo*. Et les autres apôtres suivirent eux aussi le divin Maître. Aujourd'hui vous me représentez, vous, parfaitement ces apôtres, puisque vous suivez les voies de la conscience et de l'honneur pour rester avec moi. Oui, vous sauvez votre conscience en restant unis à Dieu, et votre honneur en demeurant fidèles à votre prince.

En disant que pour maintenir inaltérables ces sentiments et pour rester avec moi vous ne pouvez pas goûter les joies des mondains, vous avez bien dit, mais *melius est ire ad domum luctus quam ad domum lætitiæ*; il est mieux d'aller vers la maison du deuil avec les justes, qu'aux fêtes de ceux qui ne sont pas justes.

Pour moi, j'accepte de grand cœur vos protestations, votre fidélité, votre amour, et puisque

la générosité des catholiques, mes fils, n'a pas permis que je restasse dans une misère infime après la spoliation soufferte; puisqu'ils m'ont offert, comme avant, leur obole, j'ai fait, je fais et je ferai part à vous tous de ces offrandes, tant qu'elles dureront.

« Cependant, mes enfants, il faut espérer avec foi, courage et certitude que le triomphe de la vérité et de la justice ne tardera pas trop.

« J'ai su que celui qui préside à l'état actuel des choses ici a confessé, et je l'ai même lu imprimé, qu'il avait dû sacrifier sa propre conscience pour y venir. Prions et espérons qu'au moins sur la fin de ses jours, au moment de la mort, il vaudra retrouver cette conscience sacrifiée et qui seule peut sauver.

« Maintenant, mes fils, je vais vous bénir, et comme presque tous vous êtes pères de famille, je bénis ces familles, vos femmes, vos enfants, ces derniers en particulier, car l'impiété qui domine aujourd'hui cherche par tous les moyens d'empoisonner leur âme. Que le Seigneur étende sur vous sa main sacrée jusqu'au jour où il vous la présentera pour vous conduire au ciel. *Benedicat vos Deus, benedicat familias vestras, negotia vestra, vestra opera, et benedictio ejus maneat super vos semper.*

« *Benedictio Dei, etc.* »

Trois fois les applaudissements avaient interrompu les nobles paroles du Pontife. A la fin du discours, l'émotion des assistants était arrivée jusqu'à son comble, et l'on sentait que si Pie IX aime ses fidèles, ses fidèles l'aiment aussi avec toute la vénération du dévouement.

LA CATASTROPHE DE VINCENNES.

La cartoucherie de Vincennes, située à 300 mètres du polygone, en avant du donjon, était, depuis trois semaines, le théâtre d'une grande activité.

450 ouvriers et ouvrières y travaillaient journellement à la confection d'engins de guerre.

Vendredi, la rentrée réglementaire après le déjeuner avait eu lieu, comme de coutume, à midi, et tout le personnel hommes et femmes était au travail, lorsqu'une explosion épouvantable, dans une dépendance du bâtiment contenant près de 100,000 cartouches pour fusils à tabatières, ébranla la cartoucherie jusque dans ses fondements.

Jusqu'alors, le dommage n'était que matériel.

Mais, hélas! en moins de temps que nous n'en mettons à écrire ces lignes, les corps de bâtiments où travaillaient tant de pauvres gens, étaient à leur tour l'objet d'une explosion plus formidable encore que la première, et engloutissaient sous leurs décombres un nombre de victimes encore ignoré, mais qui doit être considérable.

A trois kilomètres à la ronde — à Montreuil, à Vincennes, à Saint-Maur et jusqu'au rond-point de la barrière du Trône, les vitres volaient en éclats; les projectiles — balles, morceaux d'obus, boîtes à mitraille — se répandaient de tous côtés, causant heureusement plus de frayeur que de mal, bien que l'on compte une vingtaine de tués

et de blessés, en dehors des ouvriers de la cartoucherie.

On déménage en toute hâte, et avec d'autant plus de raison apparente que les explosions partielles se multiplient de cinq minutes en cinq minutes.

Les commentaires exagérés vont aussi leur train :

Le sol était miné, en prévision de la prise du fort par les Prussiens, disaient les uns, — par les communeux, — disaient les autres.

C'est un désarroi général.

A trois heures, le général Ladmirault, accompagné de ses officiers d'ordonnance, et escorté par un peloton de cuirassiers, arrivait au grand galop sur le théâtre de la catastrophe, où plusieurs escouades d'agents de la sûreté faisaient déjà la haie pour empêcher les curieux d'approcher.

Les détonations se succédaient à ce moment, projetant de tous côtés des éclats de mitraille et des flammèches.

A quatre heures et demie, au moment où le gouvernement de Paris s'éloignait, deux nouvelles explosions formidables se faisaient entendre, projetant à plus de 100 mètres d'élévation des flocons de fumée.

Depuis lors, jusqu'à huit heures du soir, les détonations sont incessantes.

Pendant toute la journée, les explosions d'obus se sont succédé à des intervalles très-rapprochés. Sur toutes les routes voisines on en ramassait quelques débris.

NOUVEAUX DÉTAILS.

Dimanche. — Il est défendu d'approcher, les foyers d'incendie n'étant pas encore complètement éteints, et de nouvelles explosions étant à redouter.

On tremble surtout que les caves-magasins de la cartoucherie, qui contiennent plusieurs milliers de bombes à pétrole et de bombes à main ayant appartenu au parc d'artillerie des communeux, ne soient atteintes par les projectiles et les débris enflammés qui, toute la nuit, ont continué à voler dans un rayon de trois à quatre cents mètres.

Ces caves sont heureusement recouvertes d'une épaisse plaque de tôle, et on espère pouvoir les préserver du contact de l'incendie.

A partir de minuit, une douzaine de pompes d'un jet puissant n'ont cessé de lancer des torrents d'eau sur les foyers incandescents.

L'absence de pompes à vapeur, dont la projection dépasse de plus de moitié nos pompes à bras n'a jamais été plus cruellement ressentie qu'en cette douloureuse circonstance, où il importait surtout d'agir à distance pour ne pas exposer la vie des sauveteurs, dont cinq ont été grièvement atteints par des éclats de mitraille. On cite, entre autres, un officier supérieur du génie.

De forts piquets de troupe partageaient avec les agents de la sûreté le service des abords du polygone.

Le pont-levis de la porte de Vincennes est levé, et l'on est obligé de faire un long détour par Montreuil pour parvenir jusque-là.

La lisière du bois de Saint-Maur avait pris feu dans le courant de la nuit; mais de prompts et intelligents secours ont réussi à circonscrire l'incendie, dont les dégâts, de ce côté, se bornent à fort peu de chose.

Plusieurs arrestations d'officiers prussiens en bourgeois, qui, au mépris de la convention militaire, rôdaient dans les environs ont été interprétées par la foule dans le sens d'un complot prussien pour faire sauter l'arsenal et le fort de Vincennes.

Un brave homme décoré, qui habite Fontenay-sous-Bois, allait jusqu'à affirmer que de sa fenêtre il avait vu et entendu partir, du fort de Nogent, encore occupé par les Allemands, un coup de canon, suivi aussitôt de l'explosion de la cartoucherie.

Suivant d'autres, des communeux aurait poussé l'héroïsme du crime jusqu'à se sacrifier à une mort inévitable pour accomplir ce nouveau forfait, dans l'unique but de greffer une ruine nouvelle sur celles du mois de mai dernier.

Il va sans dire qu'aucun de ces bruits ne mérite créance.

Sauf une violente secousse et le bris de toutes les vitres des bâtiments, aucun accident notable ne s'est produit dans l'intérieur du fort, où, cependant, les deux formidables explosions de une heure et demie et de quatre heures et demie ont envoyé pas mal de projectiles.

Malheureusement, nous assure un soldat du génie, les vitraux de la chapelle du Donjon de Saint-Louis, dont quelques-uns dataient du règne de ce prince, n'ont pas été épargnés par la commotion. C'est une perte irréparable pour l'art archéologique.

D'après les derniers renseignements, le nombre des victimes, constaté jusqu'à samedi soir, huit heures, est de quarante-neuf, dont vingt-sept tués ou morts de leurs blessures et vingt-deux blessés.

Les causes du sinistre sont encore et seront probablement toujours inconnues, ainsi qu'il arrive quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent en pareille circonstance.

A première vue, le chiffre des réparations à effectuer aux habitations et édifices ébranlés, détoités ou dévitrés par suite de cet événement, dépassera le chiffre de deux millions, dans les localités de Vincennes, Saint-Maur, Montreuil et Saint-Mandé.

Plusieurs maisons sont devenues totalement inhabitables, et les locataires ont dû les évacuer en toute hâte.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Les renseignements qui parviennent au gouvernement l'autorisent à croire que la révolution communiste, vaincue à Paris, travaille à préparer une revanche dans nos départements du Midi. Le centre d'action est sur les frontières d'Espagne. Les agents de l'Internationale s'agitent beaucoup et correspondent avec tous les autres centres d'action à l'étranger.

— M. de Larcy, ministre des travaux publics a déclaré à la Chambre que 300,000 de nos prisonniers ont été déjà ramenés d'Allemagne en France et que le 20 de ce mois, il n'en restera pas un seul en captivité.

C'est une compensation à toutes les souffrances que nous fait supporter l'occupation prus-

sienne. Mais il n'est pas moins vrai qu'une des plus vives sollicitudes du gouvernement doit être de nous débarrasser au plus vite et complètement de ces bêtes désobligeantes.

— Les retards de l'occupation prussienne ont, paraît-il, une cause singulière. Les à compte que la France verse entre les mains des autorités allemandes sont payés en espèces métalliques. Les Prussiens, au lieu de peser les sacs, s'obstinent à compter les pièces. Ce système, d'une déplorable lenteur, a pour effet de retarder de quelques jours les délais d'évacuation. C'est ce que cherchent les Prussiens.

— Les troubles de Nice annoncés par le *Journal de Lyon* ont été fort exagérés. Il s'agit simplement d'une rixe dans laquelle un négociant français a reçu, malheureusement, une assez grave blessure. Le parti séparatiste, à Nice, ne se compose que de quelques individus, pour la plupart étrangers au pays, et ce ne sont pas les assassinats nocturnes qui pourront ajouter à sa force et à son crédit.

Un travail très-intéressant sur la question de Nice vient d'être publié dans une feuille locale, la *Situation*, de Nice, par M. de Courmaceul, le même qui, l'autre jour, à Monaco, s'est battu en duel avec un candidat légitimiste, le vicomte Hélon de Barrême; ce dernier a été blessé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est par erreur que le nom de M. Beulé a été indiqué parmi les députés qui ont voté en faveur de l'amendement de M. Target. — M. Beulé a voté CONTRE.

Le 14 courant, on a retiré du Thouet, sur le territoire de la commune de Montreuil-Bellay, le cadavre d'un individu inconnu, paraissant avoir 60 ans environ. Il ne possédait dans ses vêtements aucun papier ni indice qui pût établir son identité.

Le 15 juillet, le sieur Sureau, Auguste, âgé de 34 ans, domestique à Saint-Georges-Chatelais, est mort d'un coup de pied de cheval.

Il conduisait un attelage à 2 chevaux, et pendant le trajet les guides lui échappèrent; il se baissa pour les saisir; c'est alors que le cheval de

devant lança une ruade qui frappa Sureau à la tête et détermina une mort instantanée.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat auront lieu le 24 août prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai, devant le directeur, chef du service des postes du département, rue du Bellay, n° 32, à Angers, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les demandes ne seront admises que jusqu'au 16 août prochain inclusivement.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Un concours pour le surnumérariat des contributions indirectes aura lieu à Angers, le 16 août prochain.

Les jeunes gens qui désireraient se présenter à ce concours recevront, dans les bureaux de M. Blancard, sous directeur des contributions indirectes, à Saumur, tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admissibilité.

On sait sans doute que les nouveaux impôts projetés vont étendre les attributions de cette administration et donner lieu à la création d'un certain nombre d'emplois. On peut inférer de là que la durée du surnumérariat sera notablement diminuée. On sait que le premier traitement est de 1.400 francs par an.

POÉSIE.

LE MANIFESTE.

C'en est fait, malgré tout, le Prince l'a voulu,
Et par un manifeste émouvant et sublime,
Il a brisé nos cœurs !... A-t-il vraiment rompu
Avec ses partisans, pour lui si pleins d'estime,
De respect et d'amour et d'admiration ?...
S'il était vrai, pour eux quelle déception !...

De mes aïeux, dit-il, je garde le drapeau;
Drapeau si blanc, si pur, qui toujours fut sans tache,
Qui, souvent glorieux, flotta sur son berceau;
Dépôt sacré, trésor qu'en son exil il cache,
Qu'un jour il nous rendra, dans des instants meilleurs,
Afin de nous soustraire à de nouveaux malheurs.

On n'arrachera pas de ses mains l'étendard
Illustré par nos Rois !... Puisse la Providence
Nous rendre l'un et l'autre, afin que, sans retard,
Viennet Henri de Bourbon régénérer la France,
Y ramener la foi, l'ordre, la liberté. —
A Dieu notre avenir, implorons sa bonté !

C'est avec ce drapeau que, sous Louis-le-Grand,
Vos pères ont conquis l'Alsace, la Lorraine;
Et vous ne sùtes pas les conserver aux Francs.
De vous les conquérir, ah ! c'était bien la peine !...
Le drapeau de l'Empire autrefois s'illustra;
Mais que nous reste-t-il de ces conquêtes-là ?...

Eh ! que fit avec lui votre Napoléon ?...
Voulant aussi marcher de victoire en victoire,
Il fit guerre sur guerre, et finit en prison
Un règne de vingt ans, sans honneur et sans gloire,
Un règne qui, partout, n'inspira que mépris;
Qui dessécha les cœurs et faussa les esprits.

De ce drapeau quels sont aujourd'hui les succès ?
Il était tricolore, il est devenu rouge,
Rouge de sang, de honte après tous les excès
De bandits furieux échappés de leur bouge !...
Si Philippe, jadis, adopta sa couleur,
Oh ! comme elle a, depuis, perdu de sa splendeur !...
P. D.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 17 juillet.

Le paiement du premier demi-milliard n'est pas encore terminé, à cause des difficultés matérielles pour la confection et l'endossement des traites.

Les Prussiens évacueront l'Eure, la Somme, la Seine-Inférieure aussitôt ce paiement terminé.

On écrit que le gouvernement prendra des mesures pour le paiement du milliard suivant, afin de hâter l'évacuation des autres départements.

M. Pouyer-Quertier, dans la commission du budget tenue samedi dernier, a abandonné son programme financier seulement pour les soies, et a maintenu pour les textiles les droits de 20 0/0 avec les drawbacks.

L'Officiel confirme que l'explosion de Vincennes est due à l'imprudance.

Il y a 8 morts, 3 blessés grièvement, 25 légèrement.

On lit dans l'Union libérale de Tours :

Nous pouvons donner comme un fait certain la nomination de Mgr l'archevêque de Tours à l'archevêché de Paris. M. Jules Simon, ministre de

l'instruction publique et des cultes, qui était hier ici, a emporté avec lui l'acceptation de Mgr Guibert.

Mgr Guibert est né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 13 décembre 1802; il fut nommé évêque de Viviers par ordonnance du 30 juillet 1841 et sacré le 14 mars 1842; il est archevêque de Tours depuis le 4 février 1857.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME,

16, place Vendôme, à Paris.

Opérations de Banque et de Bourse au comptant et à terme. Reports et avances sur titres (même titres conservés).

Escompte et paiement de tous coupons échus et à échoir, jusqu'à fin septembre prochain.

Renseignements sur toutes valeurs, couverture immédiate.

Le président du conseil d'administration,

J. RANDOING,

officier de la Légion-d'Honneur,

ancien président du conseil général de la Somme.

L'Univers illustré publie cette semaine un numéro du plus grand intérêt. Parmi les gravures qu'il contient, nous avons surtout remarqué : la Justice outragée, d'après le tableau de M. Adrien Marie; l'Arrivée du roi Victor-Emmanuel au palais du Quirinal, à Rome; l'Eroulement à la voûte du tunnel du Mont-Cenis; l'Embarquement des prisonniers communeux dans le port de Brest; puis la continuation de l'émouvante série des souvenirs de la Commune : Proclamation de la Commune à l'Hôtel-de-Ville; Retour des fédérés après un engagement; Bombardement de la porte d'Auteuil; les Marchands de journaux sur les remparts; la Guillotine brûlée au pied de la statue de Voltaire, etc. — Rébus, Problèmes d'échecs. — La partie littéraire de l'Univers illustré est digne de sa partie artistique; aussi cette publication hors ligne a-t-elle bien vite retrouvé la vogue qu'elle avait conquise avant les terribles événements que nous venons de traverser.

Abonnement, pour Paris et les départements : un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr. Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Etude de M^e LEMOINE, notaire aux Rosiers, successeur de M^e BÉDON.

A VENDRE

Par le ministère de M^e LEMOINE, Le dimanche 6 août 1871, à midi, et jours suivants s'il y a lieu,

723 pieds d'arbres

D'essences diverses,

Actuellement plantés dans l'île de la Loire, entre les deux bourgs des Rosiers et de Gennes, groupés en 47 lots marqués de la manière suivante :

Les 24 premiers au crayon bleu; Les 23 autres à la peinture rouge. Pour les détails, voir les placards affichés.

S'adresser, pour les renseignements : Audit M^e LEMOINE, notaire, et à M^e BÉDON, son prédécesseur; Ou à M. Noël GAUTIER, propriétaire aux Rosiers. (167)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 13 août 1871, à midi, en l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire,

LE DROIT DE CHASSE

POUR 9 ANNÉES,

A partir du 1^{er} septembre 1871, sur les landes et marais de la commune de Rou-Marson.

Cette adjudication sera faite en deux parties.

La première comprendra le droit de chasse sur les landes de Marson, dépendant de la section de Rou.

La deuxième comprendra le droit de chasse sur les landes dépendant de Riou et de Marson.

S'adresser, pour les renseignements :

A la mairie de Rou-Marson ou en l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (168)

A VENDRE

OU A LOUER

GRANDE MAISON

Rue Saint-Nicolas, autrefois occupée par le Comptoir d'escompte.

Jardin, écurie à quatre chevaux, remise.

S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, à Saumur.

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

VENTE DE CHEVAUX

Le samedi 22 juillet 1871, à deux heures de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente de onze chevaux réformés.

Prix payables comptant, plus 5 p. 0/0.

Le Receveur des Domaines, (170) ROBERT.

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance après l'enlèvement de la récolte de 1871,

LA BELLE FERME

DE

L'ISLE D'ASNIÈRES

Sise commune de Méron, et par extension sur celle d'Épiéds (Maine-et-Loire).

Cette ferme comprend de vastes bâtiments d'exploitation, parfaitement installés, et 60 hectares de terres labourables et prés.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. SILVY, directeur liquidateur de la Caisse hypothécaire à Paris, soit audit M^e SANZAY, notaire. (124)

A VENDRE

VIN BLANC.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le mercredi 19 juillet 1871, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée dame Adèle Daburon, veuve du sieur Jean Salmon, sur les Ponts, rue Pharouelle, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, oreillers, traversins, rideaux, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, effets, armoire, commode, basset, tables, pendule, chaises, tabourets, verrerie, bois à brûler, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, place de l'Arche-Dorée, avec remise et écurie.

UNE AUTRE MAISON, rue du Champ-de-Foire, avec jardin et écurie.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Royale n° 1 (ancienne maison Duvau Girard), composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au 1^{er} étage, mansarde au-dessus; cour, remise, écurie, deux grandes caves pouvant contenir environ 300 pièces de vin. L'une d'elles pourrait servir d'atelier.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenel, occupée autrefois par M. Retiveau, boulanger.

Avec la maison on cédera, si on le désire, tout le matériel de la boulangerie.

S'adresser à M. Frédéric LEHOX.

A LOUER

Présentement,

BEL APPARTEMENT

AU PREMIER,

Rue Royale, maison Raguideau.

S'adresser à M. BARBIN.

ON DEMANDE UNE PERSONNE sachant lire, écrire et connaissant la lingerie.

S'adresser au bureau du journal.

COURS ET LEÇONS PARTICULIÈRES, de dessin, peinture, aquarelle, etc., par M. MERCIER, artiste peintre, élève médaillé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Saumur, rue Cendrière, 10.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

DIX FRANCS PAR AN LISEZ LE CRÉDIT UN FRANC PAR MOIS

Journal financier hebdomadaire

22, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, PARIS

Guide obligé pour tous les porteurs de titres français et étrangers. — Publications de tous les tirages. — Indications spéciales sur le Suez. — Renseignements gratuits aux Abonnés sur toutes valeurs.

VENDEZ VOS VALEURS ITALIENNES. ET

Lisez LE CRÉDIT

FLANELLE DE SANTÉ HYGIÉNIQUE.

Cette flanelle, par la préparation que subit la laine avant le tissage, conserve, après le lavage, et jusqu'à ce qu'elle soit complètement usée, toutes ses qualités hygiéniques. Elle a de plus l'avantage de ne jamais se rétrécir.

Très-bonne qualité..... 2 f. 50

Qualité extra..... 3

— supérieure..... 3 50

Seul dépôt à Saumur, à la Ville de Paris, place Saint-Pierre. Seul dépôt à Angers, au Palais des Marchands, rue Baudrière, 65.

Saumur, P. GODET, imprimeur.